



COMMUNE DE

St-Légier-La Chiésaz

---

## COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

---

**No 36-2021 - Séance du 10 décembre 2021- Ecrite**

**Préavis 04-2021 - Amélioration des ressources de la zone des Issalets - La Joux**

Monsieur le président,  
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

En date du 29 mars 2021, les conseils communaux de Blonay et Saint-Légier - La Chiésaz acceptaient le préavis n° 04-2021 concernant une demande de crédit d'étude pour l'amélioration des ressources en eau de la zone des Issalets - La Joux, en Haute - Veveysse de Fégire.

Ce préavis municipal a permis aux municipalités d'entreprendre, par l'intermédiaire de leur hydrogéologue, le Professeur Parriaux, des études complémentaires dans le but de consolider le nouveau concept de captage qui prévoit des puits et des pompages dans le réservoir naturel des aquifères.

Dans le programme des mesures hydrogéologiques prévues sur le site des Issalets, 2021 devait être une année importante pour de nouveaux essais de pompage et des tests d'influences d'un forage sur les autres. L'effet sur les deux biotopes à proximité a également été programmé grâce à la construction de deux stations hydrométriques sur leur exutoire. Les essais ont commencé au printemps comme prévu. Toutefois, la fonte de neige importante a provoqué une forte montée du niveau des aquifères. Les essais ont alors été interrompus et repoussés après l'étiage d'été. A la mi-août, il a été constaté que les aquifères étaient encore plus hauts qu'au printemps, en raison de l'été exceptionnellement pluvieux. Après discussions entre les différents intervenants, spécialistes, ingénieurs, hydrogéologues et communes, il a été décidé de reporter les essais à l'été 2022, en espérant une année plus « normale » au niveau des conditions météorologiques. La poursuite des essais selon le programme aurait été techniquement possible.

Cependant, les résultats de productivité lors des essais de pompage auraient été trop optimistes, sans que l'on ne soit capable de déterminer précisément ce biais des résultats. C'est la raison pour laquelle il était prudent de reporter le programme d'essai à la mi-août 2022 afin d'obtenir des résultats hydrogéologiques plus fiables, notamment sur la productivité des différents forages, les effets des pompages sur les autres forages et sur les biotopes.

Disposer de données précises est indispensable afin d'obtenir les autorisations cantonales dans la phase ultérieure de demande de concession. Entre-temps, le comportement des aquifères et des biotopes sera suivi en continu par les stations enregistreuses et des mesures ponctuelles.

